

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE – Pour diffusion immédiate**

## **Élections fédérales 2025 : CRHA Canada formule 10 priorités pour soutenir les milieux de travail canadiens**

**14 avril 2025** – Afin d’inciter les principaux partis politiques fédéraux à prendre des engagements concrets en prévision du scrutin du 28 avril prochain, CRHA Canada souhaite sensibiliser les formations politiques sur les enjeux prioritaires en matière de travail et d’emploi.

« Les milieux de travail vivent actuellement beaucoup d’incertitude et de turbulence. Que ce soit en raison des défis en matière de productivité du travail, des nouvelles tensions commerciales avec les États-Unis ou d’autres facteurs comme la rareté persistante de la main-d’œuvre en dehors des grands centres urbains ou dans certains secteurs d’activités, plusieurs travailleuses et travailleurs, de même que leurs gestionnaires, subissent un degré important de stress et d’anxiété au travail. Pour épauler les milieux de travail confrontés à ces défis, le prochain gouvernement fédéral devra agir de manière soutenue et avisée », souligne Philippe de Villers, CRHA, président du conseil d’administration de CRHA Canada.

Pour nourrir la réflexion, CRHA Canada publie aujourd’hui un énoncé de position qui présente 10 priorités dont la mise en œuvre contribuerait à créer une économie innovante et productive, une main-d’œuvre compétente et disponible, ainsi que des lieux de travail sains, bienveillants et inclusifs.

### **Une économie innovante et productive**

1. Encourager une productivité accrue en soutenant le changement technologique (par exemple, l’intégration de l’IA) et le développement des compétences numériques.
2. Améliorer la réglementation de l’intelligence artificielle en remettant sur les rails le projet de loi C-27, qui édicte la Loi sur l’intelligence artificielle et les données.

### **Une main-d’œuvre pour l’avenir : compétences et disponibilités**

3. Adapter les mesures de soutien du revenu et de formation du régime d’assurance-emploi selon l’évolution des conditions économiques affectant la main-d’œuvre et les employeurs.
4. Réduire les barrières à la mobilité de la main-d’œuvre.

5. Faciliter l'intégration et la rétention de la main-d'œuvre issue de groupes sous-représentés dans les milieux de travail canadiens, y compris la main-d'œuvre expérimentée.

6. Immigration : préserver l'accès aux talents provenant de l'étranger.

### **Des lieux de travail sains, bienveillants et inclusifs**

7. Harcèlement et violence : accroître les capacités d'enquête et améliorer le soutien aux employeurs et à la main-d'œuvre.

8. Transparence salariale : s'inspirer de pratiques exemplaires pour mettre en œuvre une législation fédérale.

9. Loi sur l'équité en matière d'emploi : réviser la loi pour donner suite à la consultation menée en 2024 et augmenter les ressources destinées à soutenir les organismes qui doivent la mettre en œuvre.

10. Santé et sécurité psychologiques en milieu de travail : promouvoir davantage la Norme nationale de la Commission de la santé mentale du Canada et fournir aux employeurs un soutien pour sa mise en œuvre.

« La qualité des ressources humaines d'un pays est le principal déterminant de sa compétitivité et de sa prospérité à long terme. Avec le prochain gouvernement canadien et les parties prenantes concernées, la profession RH souhaite continuer à bâtir un monde du travail qui favorise l'équilibre entre la réussite des entreprises et le bien-être des travailleuses et travailleurs », conclut Philippe de Villers.

Consultez le document complet sur le [site de CRHA Canada](#).

### **À propos de CRHA Canada**

CRHA Canada représente 31 000 membres au sein de la profession des ressources humaines dans neuf provinces et trois territoires au Canada. Fondé en 1994, CRHA Canada est le porte-parole national œuvrant pour la mise en valeur et la promotion de la profession des ressources humaines. Avec un titre dont la crédibilité est solidement établie et une collaboration sur les questions d'ordre national, nous cherchons à assurer le positionnement des enjeux nationaux de la profession des RH au Canada et à représenter la profession des RH du Canada sur le plan international.

– 30 –

Patrick Leblanc  
Conseiller, affaires publiques  
CPHR Canada/CRHA Canada  
Cell : 514 571-6400  
[p.leblanc@ordrecrha.org](mailto:p.leblanc@ordrecrha.org)